

COMMUNICATION SUR LES PROGRÈS 2018



SOMMAIRE

INTRODUCTION

Message du Président	3
Les 10 grands principes du Pacte Mondial	4
Renault Trucks	5

PROGRÈS RÉALISÉS EN 2018

Droits de l'Homme	6
Normes internationales du travail	8
Environnement	15
Lutte contre la corruption	19

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Bruno BLIN
Président de Renault Trucks

En adhérant au Pacte mondial de l'Organisation des Nations Unies en 2004, Renault Trucks a manifesté son engagement à faire des valeurs liées au respect des droits de l'homme et des normes du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption les fondements de sa responsabilité d'entreprise et à les promouvoir dans sa sphère d'influence.

Héritier de plus d'un siècle de savoir-faire français du camion, Renault Trucks fournit aux professionnels du transport dans le monde les outils dont ils ont besoin pour accomplir efficacement leur mission. Nous proposons aux exploitants et utilisateurs une gamme étendue de véhicules et de services adaptée à un large éventail d'activités.

Nos responsabilités de constructeur vis-à-vis de nos clients, partenaires, collaborateurs et concitoyens sont importantes. Nous œuvrons aux progrès d'une mobilité durable en nous attachant à proposer des véhicules toujours plus performants, plus sûrs et plus respectueux de l'environnement. Nous veillons à les concevoir, à les produire, à les distribuer et à les entretenir en toute intégrité, en préservant la santé de nos collaborateurs ainsi que notre cadre de vie.

Je renouvelle pour l'année 2019 l'engagement de Renault Trucks à respecter, à mettre en œuvre et à promouvoir les 10 principes du Pacte mondial.



LES 10 GRANDS PRINCIPES DU PACTE MONDIAL

1. Promouvoir et respecter la protection des droits de l'Homme.
2. Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme.
3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.
4. Procéder à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
5. Abolir effectivement le travail des enfants.
6. Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.
7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
8. Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses.
10. Lutter contre la corruption sous toutes ses formes.

RENAULT TRUCKS

Renault Trucks mène ses activités de constructeur de véhicules industriels avec intégrité, dans le respect des réglementations internationales et en accord avec le modèle de responsabilité et de développement durable du groupe Volvo dont il est une filiale. Basé sur les principes du Pacte mondial de l'ONU, dont le groupe Volvo est également signataire depuis 2001, ce modèle prend en compte les 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

La contribution de Renault Trucks est consolidée à l'échelle du groupe dans un rapport annuel, le [Volvo Group Annual and Sustainability Report](#) ainsi qu'un rapport complémentaire [GRI G4](#), accessibles sur le site www.volvogroup.com.

La responsabilité sociale de Renault Trucks est évaluée par l'agence de notation indépendante Ecovadis.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



DROITS DE L'HOMME



DROITS DE L'HOMME

Renault Trucks entreprend et mène ses affaires de manière responsable, en accord avec les principes exposés dans [le Code de conduite](#) du groupe Volvo, politique de référence, qui s'applique obligatoirement à l'ensemble des dirigeants et des collaborateurs.

Le Code de conduite, mis à jour en 2017, établit de façon claire et pratique ce qui est attendu de tout employé. Il couvre la question des droits de l'homme et aborde notamment le harcèlement, la non-discrimination, la santé et la sécurité au travail, la liberté d'association et la liberté syndicale, la durée du travail, le travail forcé et le travail des enfants. Le Code de conduite traduit l'entier soutien du groupe Volvo à la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies. En outre, le groupe Volvo est engagé dans la mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

En 2018, 90,7 % des collaborateurs de Renault Trucks a suivi une formation au Code de conduite du groupe Volvo disponible en 13 langues.

Renault Trucks défend les droits de l'homme dans le cadre de ses activités et sur le lieu de travail, en respectant les individus et en offrant de bonnes conditions de travail. L'entreprise encourage la diversité et ne permet aucune forme de discrimination eu égard au sexe, à la race, à la religion, aux handicaps, à l'orientation sexuelle, à la nationalité, aux opinions politiques et syndicales, à l'origine sociale ou ethnique. Elle offre un environnement de travail sûr à ses employés, respecte la liberté d'association et les négociations collectives, ne tolère ni le travail forcé ou obligatoire, ni le travail des enfants.

Le respect des droits de l'homme est pris en compte dans les conventions cadres passées avec les fournisseurs de Renault Trucks. Afin d'éviter et de minimiser les risques de violations des droits de l'homme, ces derniers sont évalués en fonction de leur secteur d'activité et de leur origine géographique. Dans le cadre des efforts déployés pour défendre les droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement, les performances des fournisseurs en matière de responsabilité sociale sont évaluées. Ces actions sont réalisées par les structures centralisées du groupe Volvo et commentées dans le [Volvo Group Annual and Sustainability Report](#).

Au cours de l'année 2018, de nouvelles mesures pour mettre en œuvre un programme relatif au minéraux sources de conflit, concentré sur l'étain, le tungstène, le tantale, l'or et le cobalt ont été prises pour lutter contre les risques liés aux droits de l'Homme à la racine de la chaîne d'approvisionnement. Une formation en ligne présentant la notion d'approvisionnement durable a été prodiguée à l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise en lien avec des fournisseurs.

**90,7 % DES COLLABORATEURS
DE RENAULT TRUCKS A SUIVI
UNE FORMATION AU CODE DE
CONDUITE.**

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Renault Trucks respecte scrupuleusement le droit du travail partout où il mène ses activités et agit conformément au Code de conduite du groupe Volvo auquel il appartient.

■ **Non-discrimination :**

Renault Trucks recrute et traite ses employés sans discrimination de sexe, de race, de religion, d'âge, de handicaps, d'orientation sexuelle, de nationalité, d'opinion politique, d'affiliation syndicale, ou d'origine sociale ou ethnique. La diversité sur le lieu de travail, à tous les niveaux, est encouragée.

■ **Droit du travail :**

Renault Trucks ne tolère aucune forme de travail forcé, de travail obligatoire ou de travail des enfants. L'âge d'embauche minimum est l'âge de la fin de la scolarité obligatoire. La liberté d'association, ainsi que le droit à la négociation collective et à la conclusion d'accords sont respectés dans tous ses établissements.

■ **Environnement de travail :**

Tous les employés de Renault Trucks ont la garantie de travailler dans un environnement de travail offrant toutes les conditions de santé et de sécurité requises.

**RENAULT TRUCKS PROMeut ACTIVEMENT LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ
DE SES COLLABORATEURS AU TRAVAIL, TANT AU PLAN PHYSIQUE QUE
PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL.**

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

DIALOGUE SOCIAL

Renault Trucks respecte la liberté d'association et reconnaît le droit à la négociation collective. L'entreprise s'engage à favoriser le dialogue social à tous ses niveaux hiérarchiques et à privilégier des relations de confiance avec ses partenaires sociaux, basées sur la concertation et le dialogue dans l'intérêt du développement de la performance économique et du bien-être des collaborateurs.

Un nouvel accord relatif au dialogue social signé en 2018 offre aux partenaires sociaux des moyens pour mener à bien leurs missions dans le cadre des différentes instances ou de négociations. Il permet des échanges de qualité entre les équipes des ressources humaines, la direction générale et les partenaires sociaux. En 2018, Renault Trucks et les instances représentatives du personnel ont également négocié et signé des accords collectifs portant notamment sur la GPEC, les mesures salariales et la prévoyance.

Dans l'année se sont également tenus 15 comités centraux d'entreprise (C.C.E.), 2 commissions formation, 2 commissions égalité professionnelle femmes/hommes, 1 commission économique ainsi que deux réunions avec les instances dirigeantes (rencontres avec le président) et une réunion du Comité de groupe France.

**UN NOUVEL ACCORD RELATIF
AU DIALOGUE SOCIAL A ÉTÉ
SIGNÉ EN 2018.**

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Renault Trucks met en œuvre de façon continue une politique Santé et sécurité pour l'ensemble de ses collaborateurs, y compris les travailleurs temporaires et les prestataires de service, suivie par des indicateurs de résultats et de moyens.

L'entreprise mène des actions de prévention en matière de santé physique (expositions physiques, chimiques et biologiques) et mentale (risque psycho-sociaux). Un centre d'expertise Santé sécurité anime des réseaux Sécurité (40 animateurs sécurité et conditions de travail), Ergonomie (6 personnes), Risque chimique (40 personnes) et Médecine du travail (8 médecins).

EN 2018, RENAULT TRUCKS A FORMÉ PRÈS DE 50 % DE SON EFFECTIF À LA SÉCURITÉ.

En 2018, Renault Trucks a formé 3 615 personnes, soit près de 50 % de son effectif à la sécurité (Sécurité et santé au travail, incendie, ergonomie, risques psycho-sociaux).



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Renault Trucks est engagé, notamment par différents accords d'entreprise, dans le déploiement d'une politique Diversité et Inclusion basée sur 4 piliers :

- L'égalité de traitement (égalité des chances basée sur les compétences, sans distinction de sexe, d'âge, d'ethnie ou d'origine, de religion, de handicap ou d'orientation sexuelle)
- La lutte contre la discrimination
- La lutte contre le harcèlement
- Une politique de recrutement favorisant la diversité

Emploi et handicap

Renault Trucks et ses partenaires sociaux font vivre au quotidien un dixième Handi'Accord conclupourlapériode2016-2018. Ilencadredes actions en faveur du recrutement, de l'accueil, de la formation, de l'insertion, du maintien dans l'emploi et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. L'accord prévoit des initiatives en faveur du secteur adapté et protégé (ESAT – Établissements et services d'aides par le travail ; EA - entreprises adaptées) et comprend des mesures à destination des salariés ayant des conjoints ou des enfants en situation de handicap.

Applicable au sein des cinq établissements de Renault Trucks en France, il est piloté par le Centre d'expertise Ressources humaines de l'entreprise et animé par un réseau de correspondants.

En 2018, Renault Trucks a apporté son soutien financier à des associations qui ont aussi bénéficié de l'engagement bénévole de ses salariés. L'entreprise a par ailleurs mené une campagne de sensibilisation interne et participé à des actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Egalité hommes-femmes

Un accord d'entreprise sur l'égalité hommes-femmes, conclu en 2011, a été reconduit en 2015 pour une période de trois ans, signé par les 5 organisations syndicales représentatives. Aux termes de cet accord, des engagements ont été pris dans le domaine de la promotion professionnelle, l'articulation entre la vie professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale, le développement de l'inclusion au sein des équipes. L'accord encourage aussi le développement de réseaux internes comme le réseau WIN (Women Inclusive Network), créé pour favoriser le développement personnel et professionnel des femmes et promouvoir la mixité.

À périmètre constant, en 2018, les femmes ont représenté 38 % (+ 1 %) des recrutements totaux (C.D.I., C.D.D., alternants, hors personnel intérimaire). Leur part dans le personnel a progressé de 0,5 point à 21,7 %. Elles ont représenté 21 % de l'encadrement (+ 1%).

En 2018, Renault Trucks a mené des plans d'actions particuliers sur l'égalité hommes-femmes, notamment dans la division Fabrications de l'entreprise. L'entreprise œuvre avec ses agences d'intérim partenaires pour plus de diversité dans les recrutements. Les femmes ont ainsi représenté 24 % des embauches d'opérateurs. Renault Trucks agit aussi pour promouvoir ses métiers, en particulier techniques, auprès des jeunes femmes. C'est le cas dans les lycées de la région lyonnaise avec l'association OPE (Objectifs pour l'emploi des cadres en Région Rhône-Alpes).

**EN 2018, LES FEMMES ONT
REPRÉSENTÉ 38 % DES
RECRUTEMENTS TOTAUX.**



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Diversité et inclusion

Renault Trucks, signataire en France depuis 2013 de la charte LGBT (Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres) de l'association "L'autre Cercle", s'est engagé à ce titre à créer un environnement inclusif pour les collaborateurs concernés, à veiller à une égalité de droits et de traitement, et à soutenir les victimes de propos ou d'actes discriminatoires. Cet engagement est en parfait accord avec la politique du groupe Volvo qui soutient un réseau L.G.B.T. interne mondial, V-Eagle.

Renault Trucks a conclu un nouvel accord 2017-2020 sur le contrat de génération institué par la loi française en 2013. L'accord prévoit de nouvelles mesures en faveur de l'insertion durable des jeunes de 30 ans et moins (objectifs de recrutement, accueil et intégration, parrainage et tutorat) et l'emploi des salariés âgés de 55 ans et plus (maintien dans l'emploi, aménagement des fins de carrière, transmission des savoirs et des compétences, ergonomie).

Les partenariats avec les écoles et le suivi des alternants ont été renforcés. L'entreprise a continué à travailler sur l'amélioration des conditions de travail et la prévention de la pénibilité. En 2018, les jeunes ont représenté 35 % des embauches en contrat à durée indéterminée. Les salariés âgés de plus de 50 ans comptaient pour 9 % du total des recrutements (+ 2,5 %) et 23 % de l'effectif total (C.D.I.).

En 2018, Renault Trucks a soutenu en France une variété d'initiatives en faveur de l'égalité des chances, portées par des associations en région lyonnaise : tutorat d'étudiants issus de milieux défavorisés avec Article 1 ; parrainage de collégiens pour la création de mini-entreprises avec Entreprendre pour apprendre. L'entreprise a par ailleurs poursuivi le développement de relations avec le monde de l'éducation pour contribuer à rapprocher l'école et l'entreprise.

**EN 2018, LES JEUNES ONT
REPRÉSENTÉ 35 % DES
EMBAUCHES EN CONTRAT À
DURÉE INDÉTERMINÉE.**

L'ENVIRONNEMENT



L'ENVIRONNEMENT

Renault Trucks agit en permanence pour réduire les effets sur l'environnement de ses activités et contribue au développement d'un transport routier de marchandises durable.

Renault Trucks applique une politique environnementale reposant sur un système de management qui associe son réseau de distribution, ses fournisseurs et ses partenaires. L'entreprise contribue aussi au plan environnemental du groupe Volvo à long terme. L'outil industriel, implanté en France, est organisé pour limiter la consommation d'énergie, d'eau et de matières premières, réduire la production de déchets et assurer une amélioration continue des performances environnementales. Les véhicules sont conçus en vue d'une réutilisation maximale des matériaux. Le montage des véhicules Renault Trucks est réalisé dans des usines certifiées ISO 14001 depuis 2001.

Renault Trucks a instauré un standard opérationnel dans tout son réseau de distribution et de réparation constitué de 1440 points de vente et de service dans le monde.

Il fixe les exigences environnementales minimales relatives au respect de la réglementation locale : tri et élimination des déchets ; consommations d'énergie et de ressources naturelles ; prévention des risques environnementaux. Renault Trucks demande aussi à ses fournisseurs et à ses partenaires d'être certifiés ISO 14001 ou de s'engager dans une action de progrès continu.

Face au défi du dérèglement climatique, Renault Trucks développe et commercialise des solutions concrètes en vue de réduire efficacement les émissions de CO₂ : motorisations diesel optimisées, véhicules 100 % électriques, véhicules au gaz naturel, formations à la conduite rationnelle, outil de suivi de gestion de flotte, services connectés.

**RENAULT TRUCKS
DÉVELOPPE DES SOLUTIONS
CONCRÈTES EN VUE DE
RÉDUIRE EFFICACEMENT LES
ÉMISSIONS DE CO₂.**



L'ENVIRONNEMENT

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SUR LES SITES ET DANS LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Renault Trucks a poursuivi son plan de réduction d'émissions et d'économies d'énergie à la suite de son bilan de gaz à effet de serre, mis à jour en 2015, et des audits énergétiques conduits la même année. Ces initiatives contribuent directement à la coopération environnementale sur la réduction de l'empreinte carbone établie depuis 2010 entre le groupe Volvo et le Fonds mondial pour la nature (WWF). Dans le cadre du programme *Climate Savers* du WWF, le groupe Volvo doit abaisser ses émissions de CO₂ de 8 % pour sa production, de 20 % sur sa logistique et de 40 millions de tonnes pour l'usage de ses produits d'ici 2020.

Entre 2012 et 2018, la consommation d'énergie par véhicule Renault Trucks produit a baissé de 44 %, malgré une hausse des volumes fabriqués. En 2018, l'usine d'assemblage de Blainville-sur-Orne en Normandie a été alimentée en énergie électrique d'origine 100 % renouvelable. L'électricité d'origine renouvelable représentait 44 % de la fourniture totale d'énergie de Renault Trucks.

En 2018, les usines recycloient et valorisaient 99,5 % des déchets non dangereux, conséquence d'actions permanentes en faveur de la réduction des volumes de déchets, du tri amélioré et de la recherche de nouvelles filières de recyclage. Les sites industriels sont engagés dans un programme pour tendre vers le zéro déchet enfoui et obtenir la certification *Landfill Free* propre au groupe Volvo.

Les programmes de rénovation ou de réorganisation (changement de processus ou d'équipement, éclairages plus économiques, nouvelles chaudières, amélioration de l'isolation, double vitrages, etc.) menés dans les sites industriels comme tertiaires prennent systématiquement en compte l'environnement.

Des opérations d'information et de sensibilisation aux enjeux environnementaux sont organisées tout au long de l'année pour l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise et de manière sectorielle, au cœur de l'activité et des métiers. En 2018, Renault Trucks a conduit une action sur la question des risques chimiques. Une formation aux risques routiers et à l'éco-conduite a été dispensée aux personnes utilisatrices de véhicules dans leur activité. Renault Trucks a organisé une série d'animations à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement durable du 28 mai au 1er juin 2018 et invité ses salariés à participé à l'initiative *Earth Hour* du WWF le 24 mars.

**EN 2018, LES USINES
RECYCLAIENT ET
VALORISAIENT 99,5 % DES
DÉCHETS NON DANGEREUX.**

L'ENVIRONNEMENT

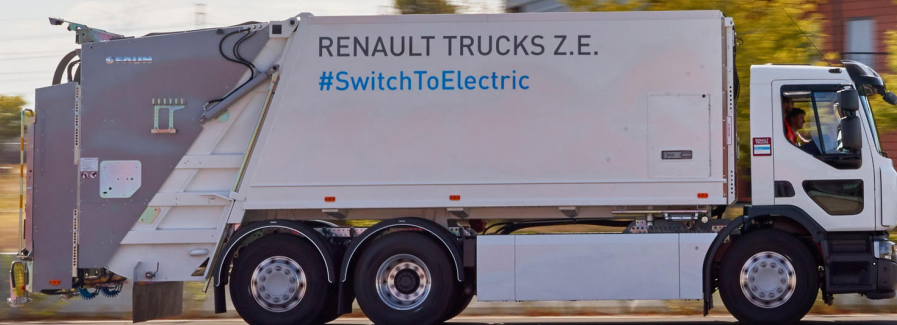
TRANSPORT DURABLE DES MARCHANDISES

Renault Trucks a présenté son offre de camions 100 % électriques de deuxième génération. La gamme Renault Trucks Z.E., composée du Renault Master Z.E., du Renault Trucks D Z.E. et du Renault Trucks D Wide Z.E., s'étend de 3,1 à 26 t et répond à tous les usages urbains de la livraison et distribution de marchandises à la collecte de déchets. Le Renault Master Z.E., utilitaire tout-électrique, qui permet d'accéder à toutes les zones urbaines, a été commercialisé dès la fin de l'année.

Producteur et distributeur de camions électriques, Renault Trucks prend en compte la fin de vie des batteries lithium-ion de ses véhicules et travaille notamment à leur réemploi dans d'autres usages avant recyclage définitif.

Renault Trucks a lancé la commercialisation des millésimes 2019 de ses modèles Renault Trucks T et Renault Trucks D et D Wide, équipés d'une nouvelle motorisation Euro 6 Step D, affichant une consommation de carburant et des émissions de CO₂ réduites. Le premier, destiné au transport sur longue distance, consomme 3 % de moins, les seconds, conçus pour la distribution, de 5 à 7 % de moins.

En 2018, Renault Trucks a poursuivi ses recherches pour améliorer l'efficacité énergétique de ses véhicules. Il a notamment travaillé à la préparation du véhicule laboratoire Optifuel Lab3. Ce convoi complet expérimental doit faire la démonstration d'une réduction de la consommation de carburant et des émissions de CO₂ de 13 % par rapport à un attelage standard. Les développements technologiques portent entre autres sur l'optimisation de l'aérodynamique de l'ensemble tracteur et semi-remorque, les pneumatiques à faible résistance au roulement et connectés, les fonctionnalités prédictives d'aide à la conduite économe et de gestion d'énergie, et l'amélioration de la chaîne cinématique au moyen d'une nouvelle génération de système de récupération de chaleur Rankine et de formulations de lubrifiants optimisées.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Renault Trucks conduit ses affaires dans le respect de l'éthique et conformément aux lois et réglementations qui régissent son activité.

Pour protéger sa réputation, Renault Trucks suit le programme de lutte contre la corruption du groupe Volvo. Il consiste en diverses règles décrites dans une série de documents internes dont le Code de conduite et la politique de lutte contre la corruption, ainsi qu'en un large éventail d'outils de formation, de dialogue, de conseil, d'assistance et d'audit.

Le programme de lutte contre la corruption repose sur l'identification et la réduction des risques par des processus et des formations adaptés. Déterminés en fonction des modèles de distribution commerciale, de la nature des clients et des pays, ils sont évalués en permanence. Les contrôles diligentés régulièrement auprès des partenaires commerciaux sont un élément essentiel dans la réduction des risques. En outre, le programme détaille des procédures particulières pour décider de la conclusion de contrats.

Renault Trucks s'interdit d'offrir des récompenses ou avantages quelconques à ses clients et prospects, aux gouvernements, aux agences gouvernementales ou représentants de ces entités, en violation des lois applicables ou des pratiques commerciales généralement admises. Cette interdiction vise notamment le recours à des tiers pour réaliser, de manière directe ou indirecte, des paiements injustifiés à des fonctionnaires internationaux, à des représentants officiels de gouvernements ou aux individus et institutions qui leur sont liés.

**LE PROGRAMME DE LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION
REPOSE SUR L'IDENTIFICATION
ET LA RÉDUCTION DES RISQUES.**

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le programme anti-corruption s'applique à tous les employés de Renault Trucks, ainsi qu'à ses agents et partenaires commerciaux, dans toutes les zones géographiques où Renault Trucks est présent. Une formation sur son contenu et ses exigences est disponible. Ils peuvent accéder à une documentation complète depuis l'intranet de Renault Trucks via les ordinateurs mis à leur disposition, en ce compris ceux situés dans certains bureaux et sur les lignes de production pour ceux d'entre eux qui n'en utilisent pas dans le cadre de leurs missions quotidiennes. Les personnels des fonctions commerciale, financière et juridique sont formés de manière prioritaire et obligatoire.

Toute suspicion de corruption doit être signalée au responsable du programme de lutte contre la corruption au sein du groupe Volvo. Celui-ci doit, le cas échéant, signaler les actes répréhensibles aux autorités concernées. Il est disponible pour répondre aux questions relatives à la mise en œuvre du programme. Les employés qui ne sont pas en mesure de signaler à leur direction toute pratique douteuse peuvent le faire en soumettant un rapport par le biais de la page dédiée sur le site internet du groupe Volvo. En cas de conflit entre les dispositions du Code de conduite et la loi locale applicable, cette dernière prévaut.

En 2018, l'essentiel des contrats commerciaux liant Renault Trucks à ses distributeurs dans le monde, reconduits ou nouvellement établis ont fait l'objet d'un audit anti-corruption et leur rédaction a incorporé des dispositions anti-corruption.

En application de la loi française sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique, Renault Trucks a nommé un directeur de la conformité et a réalisé une cartographie des risques de corruption. L'entreprise s'est dotée d'une nouvelle charte anti-corruption.





renewalt-trucks.com

